

**Assistance à Maîtrise d'ouvrage  
pour la préfiguration des dispositifs numériques  
du futur centre de ressources du CAUE 31  
à « Cour Baragnon »**

CAHIER DES CHARGES DE CONSULTATION

**Le CAUE31 souhaite bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour assurer la préfiguration des dispositifs numériques de son futur centre de ressources à « Cour Baragnon ».**

## **1- CONTEXTE**

### **Le CAUE31**

**Association à mission d'intérêt public**, le CAUE31 a été créé à l'initiative du Conseil Départemental dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

4 missions lui sont conférées par la loi :

- Développer l'information, la sensibilité et l'esprit de participation du public.
- Aider les collectivités dans leur démarche de projet.
- Fournir les informations et conseils propres à assurer la qualité architecturale aux personnes désirant construire ou réhabiliter.
- Contribuer à la formation des maître d'ouvrage et des professionnels.

Ainsi, dans son objectif de **promouvoir la qualité architecturale, urbaine, paysagère et environnementale en Haute Garonne**, le CAUE31 s'adresse tout à la fois :

- Aux collectivités territoriales (accompagnement et aide à la décision).
- Au grand public (manifestations et supports).
- Aux professionnels, élus et maîtres d'ouvrage (visites, débats...).
- Aux porteurs de projet désirant construire ou réhabiliter (conseils personnalisés).
- Aux jeunes et habitants (interventions et outils pédagogiques).

### **Le projet « Cour Baragnon », opportunité d'un nouveau modèle pour le CAUE31.**

Aux côtés de ses partenaires (Ordre des Architectes d'Occitanie, Groupe Carle, Maison de l'Architecture d'Occitanie Pyrénées) le Conseil de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne s'implantera à l'automne 2022 dans un nouveau lieu situé au 24 de la rue Croix Baragnon à Toulouse. Ces partenaires souhaitent y créer **un centre à vocation culturelle et événementielle consacré à l'urbanisme, à l'architecture et à l'environnement**.

Ce déménagement offre l'opportunité au CAUE 31 d'inventer **un nouveau modèle pour la poursuite de ses missions**, notamment via :

- 1/ Une action partenariale renforcée avec d'autres acteurs liés aux thématiques de l'Architecture, de l'Urbanisme et de l'Environnement.
- 2/ Une plus grande ouverture au public, au-delà du public expert ou amateur d'architecture.

Grâce à l'ensemble des fonctions réunies sur ce site (expositions, restauration, projections, conférences et animations, documentation, etc.), l'enjeu pour le CAUE 31 est de toucher un public nouveau et de **gagner en visibilité**.

Les espaces occupés par le CAUE 31 sont clairement identifiés ainsi que leurs fonctions respectives. Parmi les fonctions prévues, l'une d'elle demande une attention toute particulière : **le centre de ressources**.

Aujourd'hui simple dépositaire des ressources documentaires mises à disposition par le CAUE 31 au public, notre ambition est que cet espace soit un véritable **lieu de ressource, outil de médiation** pour un meilleur accès à la culture urbaine et architecturale auprès du grand public.

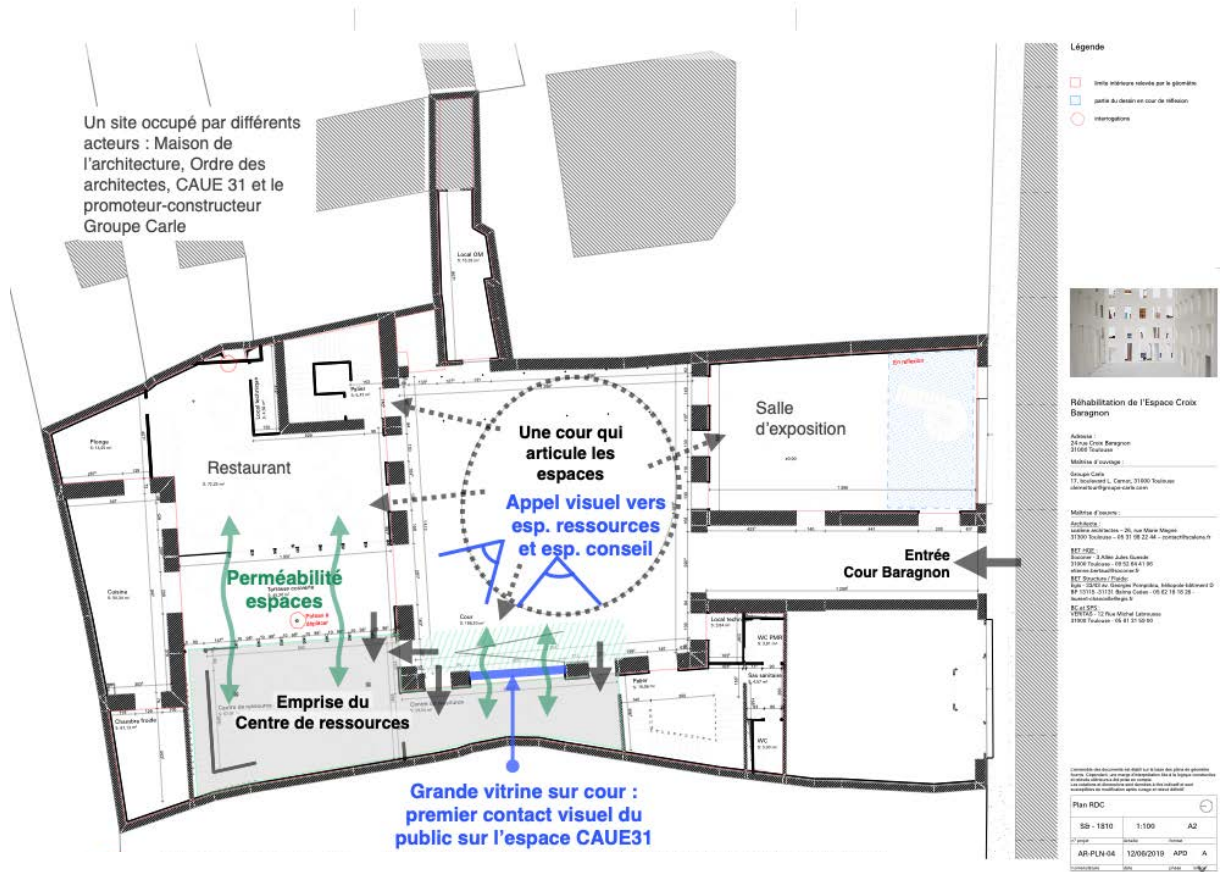


## 2- PRINCIPES MUSEOGRAPHIQUES DU FUTUR CENTRE DE RESSOURCES DU CAUE31

### Un espace hybride et innovant

Notre vision pour notre futur centre de ressources au sein de la Cour Baragnon est celle d'un lieu hybride qui répond à une grande mixité d'usages : centre de documentation, espace de médiation-sensibilisation, espace de travail, espace d'échanges et de rencontres informels. Il s'agit d'un lieu d'acculturation à l'architecture, l'urbanisme, l'environnement et le paysage guidé par trois principes directeurs :

- Un lieu convivial : *ouvert, partager, rencontrer, pour tous ;*
- Un lieu inspirant : *explorer, découvrir, imaginer ;*
- Un lieu actuel : *interactif, hybride.*






## Des typologies de public très différentes

Les publics actuels de l'espace documentaire du CAUE 31 sont essentiellement composés de particuliers porteurs de projets, et dans une moindre mesure de professionnels et étudiants.

Avec l'ouverture du futur centre de ressources dans la Cour Baragnon, le CAUE 31 souhaite renforcer la présence du public actuellement présent mais surtout **s'ouvrir à un public beaucoup plus large, composé également de curieux et néophytes.**

Ce sont ainsi les besoins du grand public (curieux/néophytes et porteurs de projets) qui guident prioritairement la politique d'acquisition d'ouvrages du CAUE 31, la composition des dispositifs de médiation-sensibilisation et l'aménagement des espaces.

Catégories de publics	Qui sont ils ?	Ce qu'ils recherchent
	<p><b>Curieux, néophytes</b></p> <p>Cette catégorie d'utilisateurs réunit l'ensemble des visiteurs néophytes (sans connaissance particulière en architecture, urbanisme), qui découvriront le plus souvent le centre de ressources par hasard. Cette catégorie réunit également les familles, résidents du quartier, etc.</p>	<p>Ces publics découvriront le centre de ressources le plus souvent par hasard, à l'occasion d'une exposition ou en venant au café situé au fond de la cour. L'enjeu est ici de les inviter à entrer dans le centre de ressources (qu'ils comprennent qu'il n'est pas réservé aux « connaisseurs »), puis de leur donner des clés de découverte des ressources qui s'y trouvent alors-même qu'il n'a pas d'objet de recherche précis.</p>
	<p><b>Porteurs de projet</b></p> <p>Il s'agit de particuliers qui ont un projet précis de construction, de rénovation ou d'aménagement d'un jardin.</p>	<p>Le plus souvent ils ont rendez-vous et viennent chercher des conseils et des ressources précises, adaptées à leur projet particulier.</p>
	<p><b>Professionnels et Etudiants</b></p> <p>Professionnels et futurs professionnels des secteurs de l'architecture, architecture d'intérieur, urbanisme, paysages, design...</p>	<p>Accès à des ressources spécialisées. Consultation de revues professionnelles.</p>



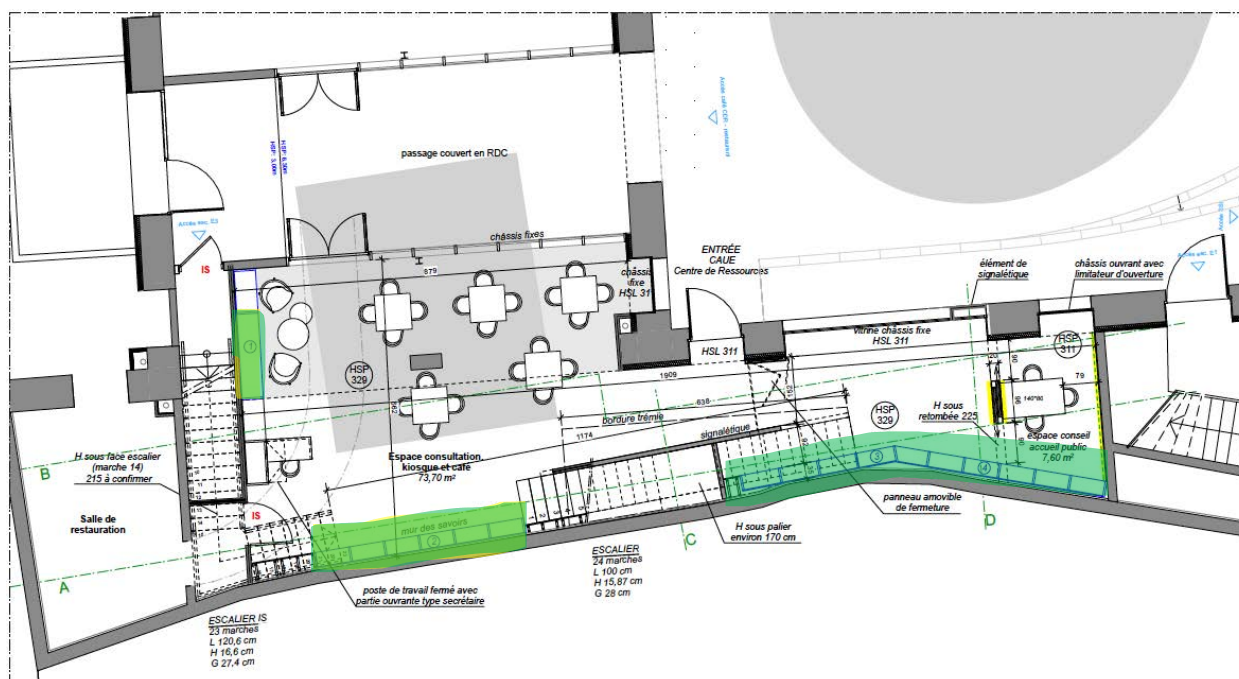
## Un « mur interface », support des ressources présentées au public

Le mur interface, support de présentation des ressources à destination des publics du centre de ressources constitue un élément identitaire fort qui, d'un seul regard donne à voir les enjeux et ressources du lieu. Il doit donc être **innovant, emblématique**.

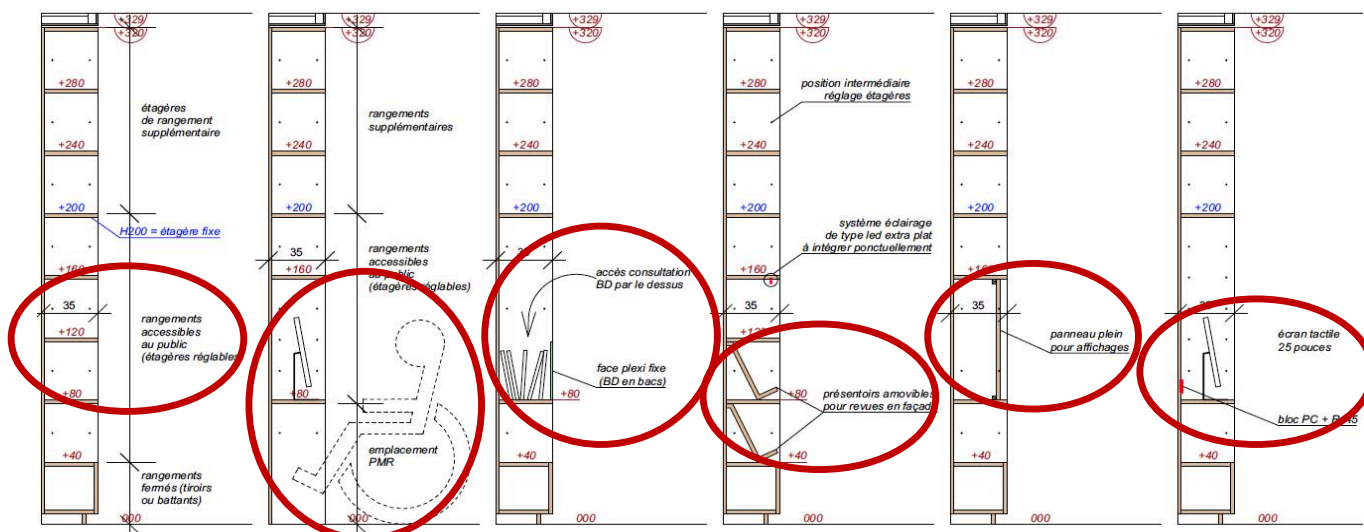
Il reprend l'ensemble des thématiques du CAUE31 et ses univers : habiter, jeunes, culture, transition écologique, actualités... et les thèmes traditionnels (architecture, urbanisme, environnement, paysages).

Tous les moyens de communication et d'information sont présents et mélangés sous la forme d'un « patchwork » : livres revues, plaquettes, affiches...(physique) et diaporamas, vidéos, écrans interactifs tactiles (numérique).

Le visiteur est acteur de cet outil moderne, intelligible et simple qui doit être **accessible et s'adresser à tous de façon autonome, sans médiation indispensable du CAUE31**.



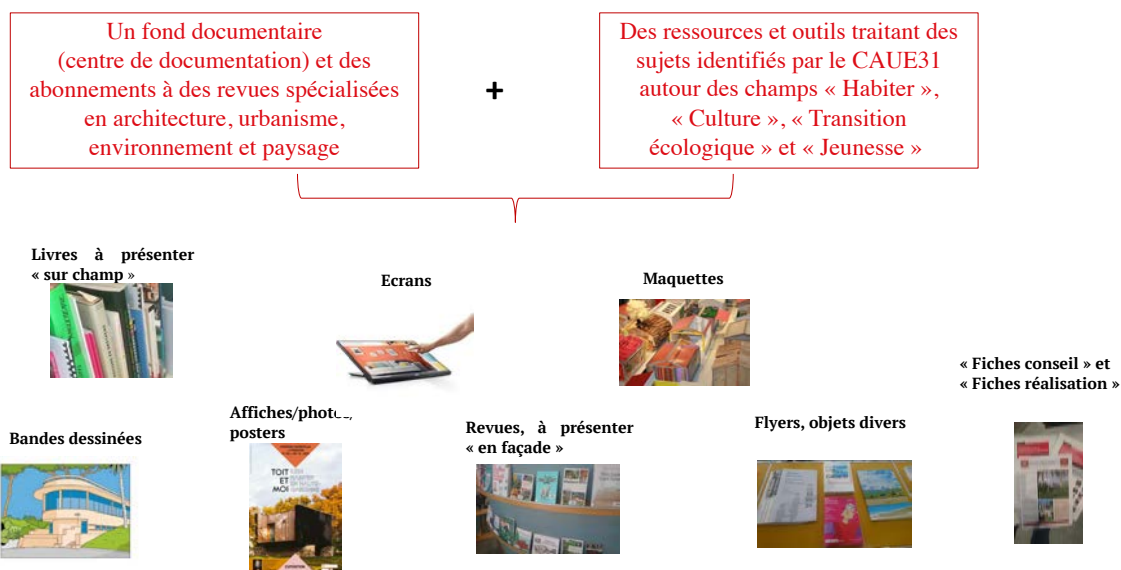
Emprise du « mur interface »



Modalités d'agencement du « mur interface » ; coupes de principe

## Une grande variété de type de ressources à présenter

### Types de ressources à présenter



### 3- ENONCE DES DISPOSITIFS NUMERIQUES A PREFIGURER

Le CAUE31 a mené un travail interne visant à identifier les sujets majeurs à mettre en avant dans son centre de ressources.

Pour chacun de ces sujets, des réflexions préalables ont également été tenues afin de prédéterminer l'objectif de sensibilisation, le chemin de fer narratif à dispenser au public via le futur dispositif numérique à créer. Ces réflexions préalables, resteront évidemment soumises à l'accompagnement de la présente AMO à des fins de meilleure définition (cf. point 4 : « contenus de la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage »).

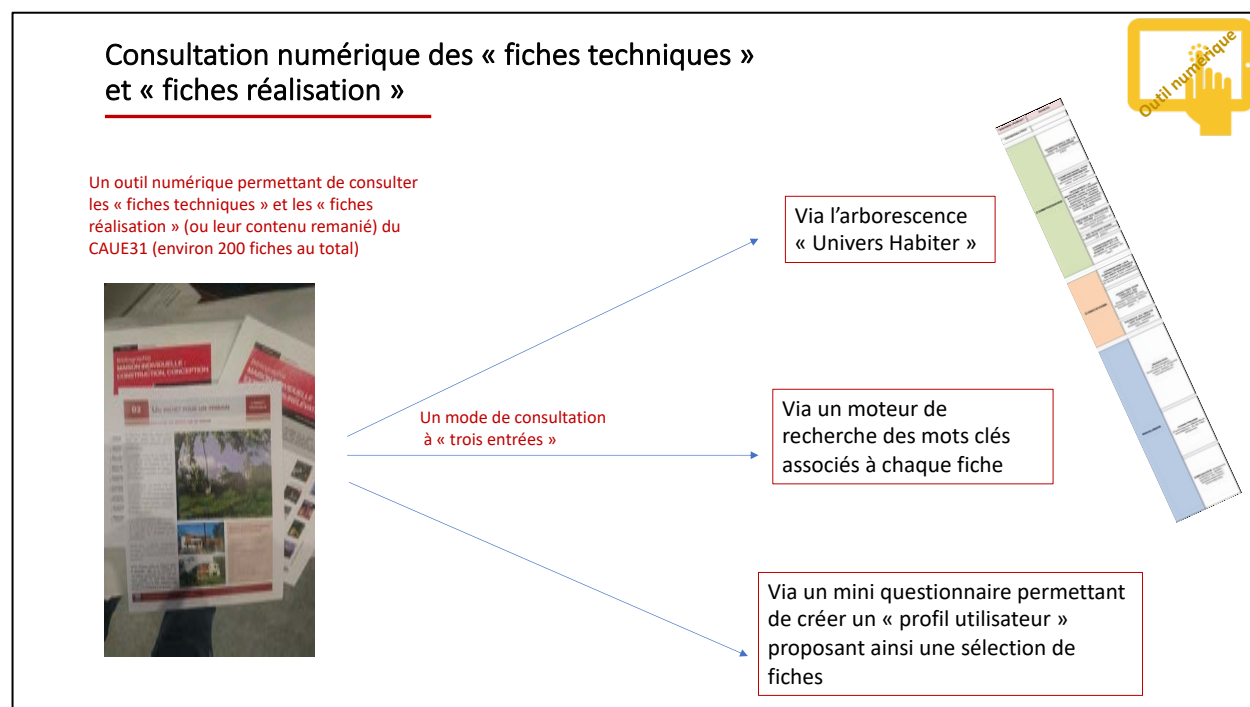
#### **Sujet 1 : Valoriser les contenus et donner accès aux « fiches conseil » et « fiches réalisation »**

Pour mener à bien sa mission de « conseil » aux particuliers porteurs de projet de construction / rénovation / réhabilitation / aménagement, le CAUE31 propose des « fiches » de format A4 de deux ordres :

- « techniques » dispensant des informations de tous ordre (généralités, juridique, technique, ...

- « réalisation » présentant des constructions illustrant des bonnes pratiques.

Au nombre d'environ 200 au total, le CAUE souhaite dans son espace ressources les proposer pour très peu d'entre elles en format imprimé mais également les valoriser par le biais d'un dispositif numérique à créer.



*Schéma issu des premières réflexions du CAUE31 pour la valorisation des fiches techniques et ressources sous forme d'outil numérique.*



## Sujet 2 : Le bâti existant, principes d'intervention pour rénover

La rénovation du bâti ancien est un sujet phare sur lequel le CAUE31 est questionné par les particuliers porteurs de projet.

Un travail de rédaction de contenus « print » a été amorcé et sera diffusé début 2022. Ces contenus traitent de la définition du bâti existant ; ses spécificités et ses problématiques inhérentes ; des préconisations d'intervention, ainsi qu'un focus sur les typologies de bâti ancien présentes en Haute Garonne (Lauragais, Comminges, Pyrénées, ...).

L'outil numérique à créer s'attachera à présenter les enjeux, principes de rénovation du bâti ancien en s'appuyant sur les contenus déjà réalisés par le CAUE31.

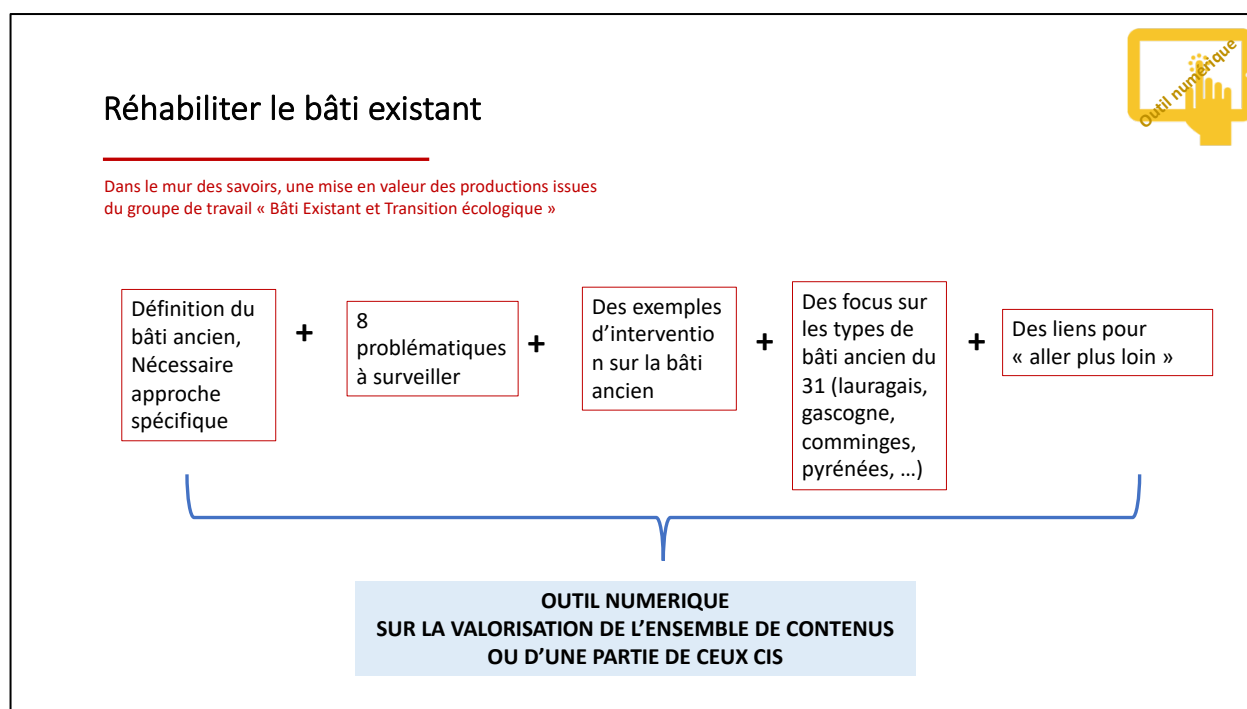


Schéma issu des premières réflexions du CAUE31 pour la valorisation du sujet « rénover le bâti existant » sous forme d'outil numérique.

### Sujet 3 : intégrer le projet de construction dans son contexte

En Haute Garonne et notamment dans le Toulousain, la croissance démographique engendre la création d'extensions urbaines visant à accueillir des constructions neuves. La nécessaire densification passe également par des projets d'extension surélévation ainsi que des divisions de parcelles.

Le CAUE 31 développe une rhétorique et des outils (dont une maquette « classique ») autour de la bonne insertion de ces projets de construction dans leur environnement.

Dans notre futur espace ressources, nous souhaitons développer un outil numérique proposant 3 typologies de projets, accompagnés de conseils - recommandations pour leur meilleure insertion dans leur environnement.

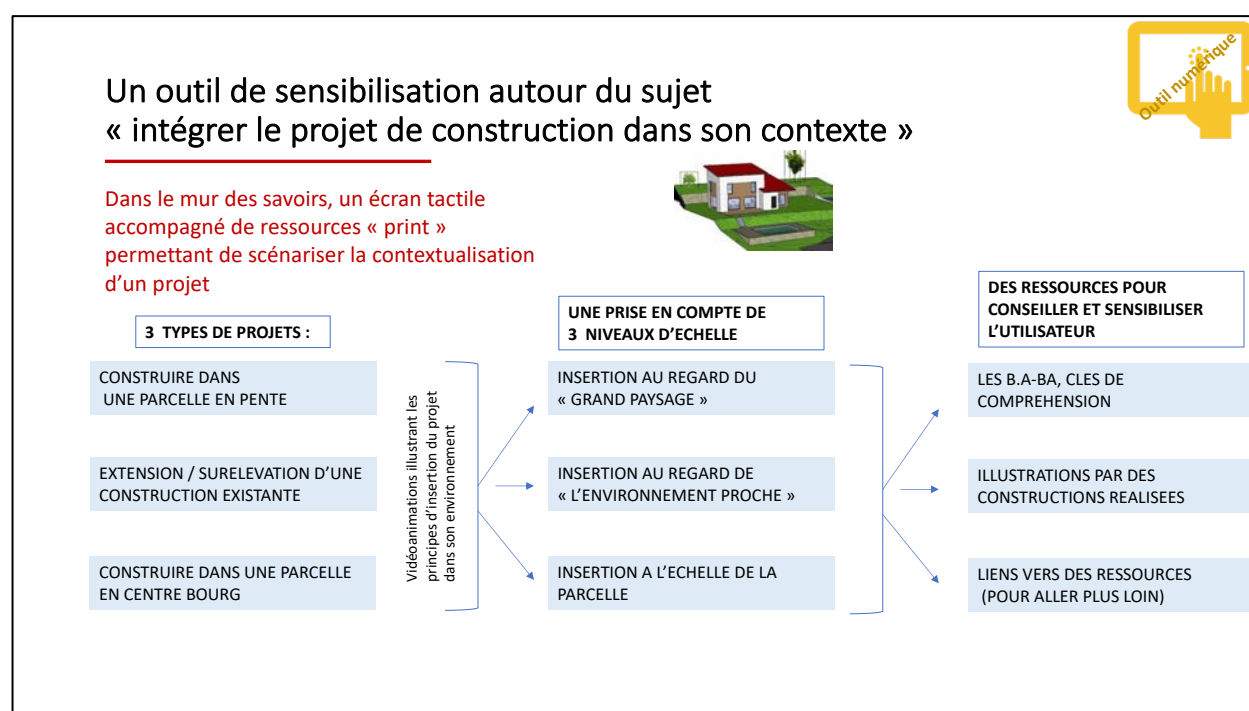


Schéma issu des premières réflexions du CAUE31 pour la valorisation du sujet « intégrer le projet de construction dans son contexte » sous forme d'outil numérique.

## Sujet 4 : Vers demain, enjeux Hauts Garonnais

Les enjeux de transition écologiques sont transverses aux thématiques abordées par le CAUE 31. Par ce dispositif numérique, le CAUE 31 souhaite dans un premier temps aborder 3 sujets en architecture, urbanisme, environnement et paysages sous l'angle plus spécifique de la transition écologique

Le cheminement narratif et les contenus sont formalisés actuellement par le CAUE 31 en textes et illustrations dans des diaporamas.

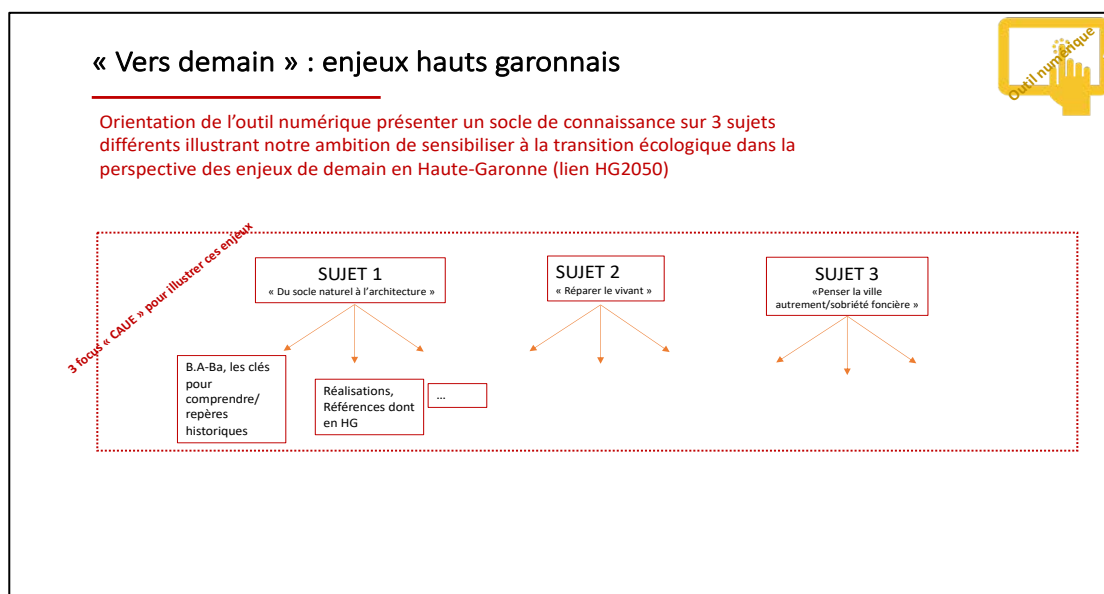
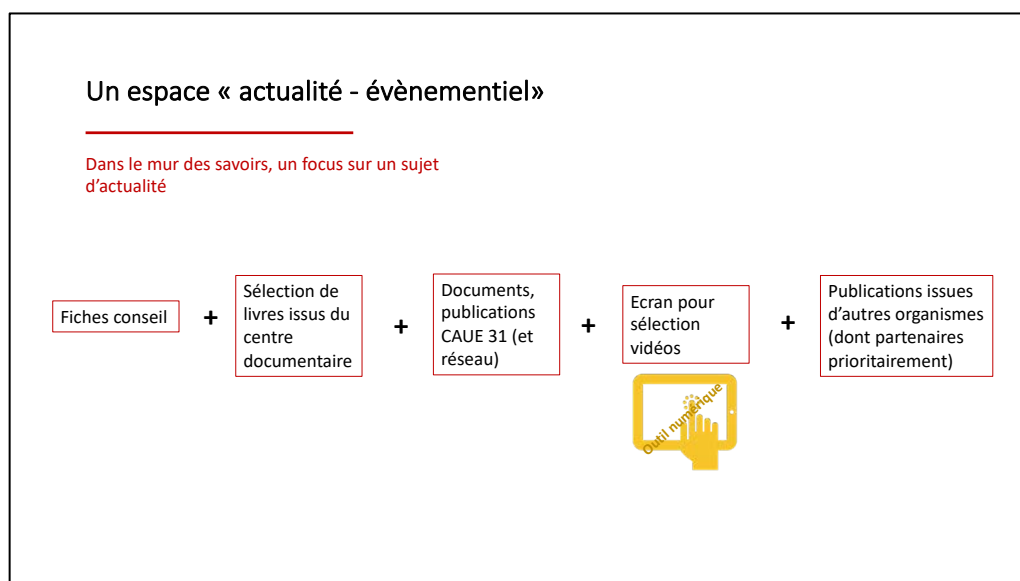


Schéma issu des premières réflexions du CAUE31 pour la valorisation du sujet « Vers demain, enjeux Hauts Garonnais vus avec le CAUE31 » sous forme d'outil numérique.

## Sujet 5 : Un dispositif permettant de mettre en avant des sujets d'actualité choisis par le CAUE31.

Plus qu'un sujet, il s'agit ici de préfigurer un écran d'information administré par le CAUE31 présentant des textes, images, vidéos, liens actifs etc...) sur des sujets d'actualité régulièrement identifiés par le CAUE.



## **4- CONTENUS DE LA MISSION D'ASSITANCE A MAITRISE D'OUVRAGE**

### **Première phase : préfiguration des dispositifs**

**Pour chacun des 5 sujets énoncés en partie 3 du présent document**, il est demandé au prestataire d'accompagner le CAUE31 dans la préfiguration des dispositifs numériques devant prendre place dans son futur espace ressources de la Cour Baragnon.

Ainsi, le prestataire sera plus précisément en charge :

- D'analyser les ressources fournies pour chaque sujet et d'animer une réflexion visant à préciser les objectifs de médiation puis les formaliser sous forme de chemin de fer.
- De formaliser des préconisations de supports et technologies de médiation numériques avec leurs avantages / inconvénients.
- De pré calibrer les synopsis, scénarios et story-boards de chaque dispositif au regard des objectifs de sensibilisation du CAUE31.
- De définir une enveloppe budgétaire pour la conception réalisation de chacun des 5 sujets identifiés par le CAUE31.

### **Deuxième phase : assistance à l'élaboration des pièces écrites du DCE de conception et réalisation des dispositifs numériques et assistance à l'analyse des candidatures et des offres.**

Il est demandé au prestataire d'assister le CAUE31 dans :

- La rédaction du DCE intégrant la définition des capacités à demander aux candidats, l'élaboration de la méthode et de la grille d'analyse, la définition du contenu de prestations à fournir.
- L'assistance à l'analyse des candidatures et des offres.  
A la suite de la publication de/des consultations de conception réalisation, le prestataire participe à l'analyse des réponses des candidats. Il apportera son assistance pour le choix des entreprises et/ou des concepteurs et accompagnera le CAUE31 dans les tâches suivantes :
  - l'analyse et la vérification de la conformité des offres aux objectifs de médiation fixés par le CAUE31,
  - La vérification de la conformité des offres à l'enveloppe financière fixée par le CAUE31 et de leur pertinence par rapport aux objectifs de médiation proposés dans le cadre de la démarche muséographique et scénographique ;

### **Troisième phase (optionnelle) : assistance sur le suivi des travaux**

Le prestataire assistera le CAUE31 dans le pilotage des échanges avec les différents prestataires responsables des travaux de conception/réalisation des dispositifs numériques.

Il veillera à la conformité des prestations au regard de l'avant-projet détaillé remis par le/les prestataires ;

**De façon générale, la présente mission d'AMO intègrera une nécessaire articulation avec la réflexion en cours sur la création d'un espace ressources « en ligne ».**

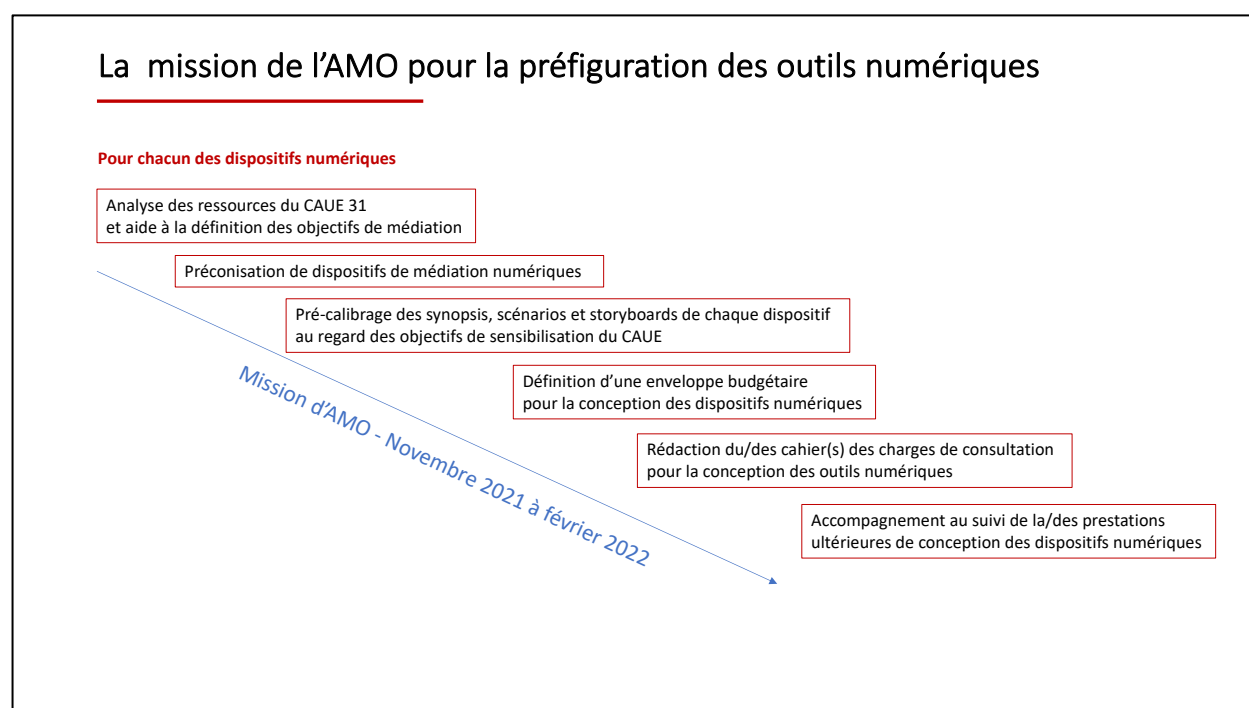
La stratégie globale du CAUE31 en matière de partage de ses ressources auprès des publics s'articule à trois niveaux d'échelle :

- Notre futur « centre de ressources » qui sera situé physiquement au 24 de la rue Croix Baragnon au cœur de Toulouse.
- Dans les territoires de la Haute Garonne par le biais de permanences de conseil aux porteurs de projets de construction/rénovation, ateliers et médiations à destination du grand public/élu/professionnels/jeunes, expositions, ...
- « En ligne » par le web principalement et les réseaux sociaux.

Concernant ce dernier point « En ligne », le CAUE 31, accompagné d'une AMO (9b+) a engagé un travail de définition visant à préciser notre stratégie digitale en ligne dans l'objectif de mieux partager nos ressources en matière de sensibilisation des publics sur nos champs d'intervention (architecture, urbanisme, environnement et paysages). En résultera la création d'un portail ressources « en ligne ».

Ainsi, **la mission d'AMO de la présente consultation portera également sur la nécessaire intégration des outils numériques/contenus numériques de notre centre de ressources dans notre futur espace ressources en ligne.** Pour ce faire, des temps d'échanges informels seront organisés entre le lauréat de la présente consultation et l'AMO choisie par le CAUE sur la question de la création d'un portail ressources en ligne (société 9b+).

Des optimisations techniques, économiques, et de contenus sont donc nécessairement attendues en la matière afin de rechercher les meilleures économies d'échelle possible et une administration facilitée entre tous ces outils digitaux présents dans l'espace ressources et valorisés « en ligne ».





## 5- MODALITES DE REALISATION DE LA MISSION

### Organisation

Le prestataire sera amené à travailler en étroite collaboration avec le chargé du pôle sensibilisation-information du CAUE31.

Une présentation avec le comité de pilotage composé en sus de la Direction du CAUE31, et de la responsable du centre de ressources documentaires sera organisée au lancement de l'étude et à l'issue de chaque phase, validant la poursuite de la mission selon les éléments retenus.

Pour chacun des dispositifs identifiés ci-avant dans le 3eme chapitre (« énoncé des dispositifs numériques à préfigurer »), des réunions d'échanges pourront être organisés avec les groupes de travail interne déjà constitués.

L'ensemble des rendus sur support numérique reproductible, compatible Mac, sera envoyé au maître d'ouvrage avant la date de la réunion.

### Les rendus

Le prestataire devra fournir les rendus suivants à l'issue des différentes phases de l'étude :

- Première phase : préfiguration des dispositifs.
  - o Les synopsis, chemins de fer, scénarios et story boards.
  - o Les préconisations de dispositifs numériques (avantages/inconvénients).
  - o Un tableau prévisionnel budgétaire général et particulier à chacun des dispositifs préconisés pour chaque sujet.
- Deuxième phase : assistance à l'élaboration des pièces écrites du DCE de conception et réalisation des dispositifs numériques et assistance à l'analyse des candidatures et des offres.
  - o Le DCE et ses pièces écrites

### Délais d'exécution, durée de la mission

La durée de la mission proposée est de 4 mois à compter de sa notification (hors phases de validation).

## 6- PRIX ET MODALITES DE REGLEMENT

Le prestataire fournira un devis détaillé précisant, notamment, le chiffrage **toutes taxes comprises** et la durée de chaque phase de la mission.

Les règlements seront effectués à chaque phase précisées dans la proposition qui sera contractualisée avec le CAUE31.

## 7- CLAUSES DIVERSES

### Utilisation des résultats

Toutes les études et tous les documents établis en exécution du présent contrat, seront la propriété du CAUE31 qui les utilisera comme elle l'entend.

### Résiliation de la commande

Le CAUE31 se réserve le droit de résilier le présent marché sans indemnisation en cas de non-respect par le titulaire de l'une des stipulations contractuelles.

### Règlement des litiges

En cas de litige, seul le Tribunal Administratif de Toulouse est compétent en la matière."

## 8- CHOIX DU PRESTATAIRE

Il est attendu dans les dossiers de candidature les éléments suivants présentés de façon détaillée :

- La compréhension des besoins du CAUE31 et sa formalisation par une proposition de méthodologie de travail appropriée.
- La mise en avant de références/prestations similaires.
- Les compétences mobilisées.
- Évaluation financière de manière détaillée pour chacune des composantes de la commande.

### Les critères de jugement des offres seront :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés ci-dessous :

#### **Valeur technique de l'offre (70%)**

La valeur technique des offres sera appréciée au regard des éléments suivants :

- Compréhension des besoins et formalisation par une proposition de méthodologie de travail appropriée.
- Composition de l'équipe affectée
- Cohérence des délais proposés
- Références

#### **Prix des prestations (30%)**

## **9- CONDITIONS DE REMISES DES OFFRES**

La date limite de remise des offres est fixée au : mercredi 20 octobre 2021 à 12heures.

Les candidats transmettent leur offre de façon dématérialisée à l'adresse email suivante : [delbert.n@caue31.org](mailto:delbert.n@caue31.org). Un accusé de réception numérique sera envoyé à l'expéditeur dès réception de l'offre par le CAUE31.

## **10- DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir, au plus tard, 4 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite à :  
Nicolas DELBERT, responsable du pôle sensibilisation-information,  
email : [delbert.n@caue31.org](mailto:delbert.n@caue31.org)